



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 82518

## Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de la politique du handicap et de l'invalidité. Ainsi, un des grands principes de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » consistait à mettre en place un guichet unique d'accueil destiné à faciliter les démarches des personnes dans une situation de handicap. Or, cinq ans plus tard, le Médiateur de la République soulève les difficultés d'organisation de ces lieux d'accueil notamment au regard de l'absence de stabilisation des équipes. Il devient impératif de renforcer les moyens de ces structures afin qu'elles puissent assumer pleinement les missions qui leur sont dévolues. Aussi, il lui demande si le Gouvernement envisage d'intensifier les moyens de ces organismes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Cuvillier](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82518

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Famille et solidarité

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 juin 2010, page 7161

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)